

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

Membres présents :		
M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD.
M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE	
M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL	
Membres absents :		
M. Patrick CHAPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX	
M. Michel ROTGER	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET	
Mme Noëlle CAMBILLARD	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD	
	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT	
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH	
	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM	
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME	
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER	
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN	
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER	
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY	
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET	
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY	
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD	
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT	
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI	
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG	
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET	
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	

OBJET: DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - rue des Ateliers - Acquisition d'une parcelle de terrain

GD2010-03-25 30 N°30 - 1/2

La SCI SOFAM dont le siège est 9 rue de Bretagne – 21121 Fontaine-les-Dijon, représentée par Madame LEVY, gérante, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro 342 041 472, est propriétaire d'un ensemble immobilier situé 25/27 rue des Ateliers à Dijon, cadastré section DH n°148 et DH n°130.

La réalisation du futur réseau de tramway nécessite l'acquisition sur cette propriété d'une emprise de terrain d'une superficie totale de 235 m².

Il est ainsi proposé de procéder à l'acquisition de ce terrain et d'attribuer une indemnité supplémentaire pour dépréciation du bâti, compte tenu de la configuration de l'emprise à acquérir, positionnée en bordure des locaux existants.

Cette acquisition interviendra moyennant l'indemnité globale de cinquante deux mille sept cents euros (52 700 €), indemnité de remploi comprise, supérieure à l'évaluation de France Domaine.

En outre, il est proposé de créer une servitude au profit de la SCI SOFAM sous le trottoir de la rue des Ateliers, au droit des bâtiments appartenant à la SCI SOFAM, afin de permettre l'accès au réseau de collecte d'eau pluviale existant.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'acquérir sur la société la SCI SOFAM une emprise de terrain d'une superficie totale de 235 m², cadastrée section DH n°148 p;
- d'autoriser la création d'une servitude au profit de la SCI SOFAM sous le trottoir de la rue des Ateliers, au droit des bâtiments appartenant à la SCI SOFAM, afin de permettre l'accès au réseau de collecte d'eau pluviale existant;
- de dire que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 52 700 €;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme, Le Président

Pour le Président

Convocation envoyée le 18 mars 2010

Publié le 26 MARS 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

2 6 MARS 2010



